

L'École, le cartel, et la profane¹

Profane : hors du temple ; qui est étranger à la religion ; qui n'est pas initié à une religion. Qui n'est pas initié à un art, une science, une technique, un mode de vie, *cf.* béotien (Béotie).

Novice : personne qui a pris récemment l'habit religieux et passe un temps d'épreuve dans un couvent, avant de prononcer des vœux définitifs. Qui manque d'expérience. Personne qui aborde une chose dont elle n'a aucune habitude, qui n'a pas d'expérience.

Néophyte : nouvellement planté ; récemment converti et baptisé. *Cf* novice et prosélyte.

Pourquoi profane ? Je dois dire mon étonnement lorsque, pour parler des cartels à l'EPSF lors de cette journée de travail, le choix des membres du Portant s'est porté sur moi, qui n'ait du cartel qu'une brève expérience de ce que j'appellerais plutôt une ébauche de cartel. Il se trouve que malgré ce peu d'expérience, dans un contexte d'École particulier, j'ai accepté en juillet dernier de partager pour un temps avec Françoise Samson la responsabilité des cartels à l'EPSF. C'est ainsi que nous avons toutes deux été conviées par les membres du Portant à une rencontre préparatoire, et que je me suis retrouvée invitée à parler aujourd'hui. Je pensais que cette invitation était faite en connaissance de cause, mais mon étonnement a redoublé lorsque j'ai compris plus tard qu'il n'en était rien. Alors le mot *profane* m'est venu spontanément lorsqu'il m'a fallu donner un titre à ce travail. Après-coup, il me paraît convenir assez bien à la question du cartel et de l'École, dont l'enjeu est justement d'échapper aux effets de groupe inhérent à toute croyance ou religion.

Étonnement donc de ce choix. C'est aussi l'étonnement qui saisit les anciens de l'École, « élevés dans le dispositif cartel » comme m'a dit l'un, lorsqu'ils découvrent, comme m'a dit une autre, « qu'aujourd'hui, on s'inscrit à l'École indépendamment de la question du cartel ». Mais alors, interroge-t-elle, pourquoi s'inscrire à l'École ?

Il est vrai que ce n'est pas par le bout du cartel que je suis venue à l'École. Ça s'est passé comme un acte qui signait une implication déjà-là. (J'en ai pris conscience lorsqu'il m'a fallu expliciter ma demande d'inscription avec l'aide de la personne du cardo qui l'accueillait.) Pour moi, l'entrée à l'École s'est faite par la porte de l'enseignement : en premier lieu un séminaire, auquel

¹ Intervention faite le 14 mars 2010 à la journée organisée par le Portant des cartels de *la lettre lacanienne* sur le thème « Cartel : une chance d'école ? Nouer/dénouer. »

je suis restée fidèle de longues années, dont l'information parmi d'autres avait circulé à la fac de psycho. Mais aussi toutes ces rencontres organisées par l'École dans les régions : enseignement du cardo, demi-journées cliniques, demi-journée des cartels, séances de préparation au colloque 2008, réunions publiques du Collège de la passe, lecture collective. Autant de lieux où, au fil du temps, apparaît qu'en deçà de ce qui s'y articule de savoir théorique, c'est la position subjective au regard du savoir qui supporte l'effet d'enseignement. « L'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail. Les "séminaires", y compris notre cours des Hautes Études, ne fonderont rien, s'ils ne renvoient à ce transfert de travail² ».

Cet effet d'enseignement a produit chez moi un passage progressif de : c'est quoi une école de psychanalyse ? à : pourquoi faire une école ? puis : qu'est-ce que cette école-là ?

Ce n'est évidemment pas sans passer par un transfert aux personnes qui, de soutenir cet enseignement, incarnent l'École : un transfert de travail certes, mais un transfert non dénué d'idéalisation. C'est d'avoir été sollicitée à intervenir lors d'une demi-journée de travail, que s'est effectué pour moi le passage à la voie active. Exposer un travail a changé mon rapport à l'École, m'y a impliquée à une place différente, d'acteur. C'est donc bien « indépendamment de la question du cartel » que le passage à l'École s'est effectué pour moi.

Alors comment ce parcours qui fut le mien a-t-il croisé la question du cartel ?

Pour une profane, cartel est un mot qui sonne bien étrange. Il fait partie de ces mots qui circulent, comme la passe, mots mystérieux qui délimitent une frontière entre un monde d'initiés et les autres. Ainsi sonna-t-il étrange à mon oreille lorsque, auréolés du titre « membres d'un cartel », certains ont été invités à exposer leur travail au séminaire auquel je participais.

Hormis ce court passage en cartel que j'ai évoqué et sur lequel je reviendrai, cela fait longtemps que je travaille avec d'autres à la lecture des textes de Lacan, Freud, et quelques autres. J'ai connu le travail à deux, puis dans un petit groupe qui a fluctué entre trois et quatre, suivant les aléas du parcours de chacune. Ce petit groupe se poursuit actuellement à trois, avec le souhait qu'une ou deux autres personnes le rejoignent, car nous avons expérimenté qu'à quatre, une autre dynamique se met en place.

Nous sommes deux de ce petit groupe à être inscrites à l'EPSF depuis trois ans, sans pour autant avoir vraiment cherché davantage à travailler en cartel. Toutes trois nous tenons à ce rendez-vous matinal en semaine, bi-mensuel, qui nous pousse à travailler. Nous y tenons, c'est-à-dire qu'il tient

² J. Lacan, *Autres Écrits*, Acte de fondation, Seuil, Paris 2001, p.236.

quelque chose pour chacune. Lorsque l'une est absente, cela n'empêche pas les deux autres de se réunir. Former un cartel ? Il faudrait sans doute trouver un autre créneau horaire, probablement en soirée, moins propice au travail et plus fatigant. Mais encore ? Nous tenons à la liberté de parole qui nous permet de nous poser des questions parfois les plus basiques : est-ce que le désir s'interprète... Mais est-ce à dire que la liberté de parole serait moindre en cartel ? Nous avons appris à fonctionner ensemble, avec le manque à savoir et les passages à vide. La lecture du texte en cours se fait plus assidue, les questions arrivent mieux à se formuler. Bref, un travail s'effectue. Mais nous ne sommes pas sans constater que lorsqu'une question se précise pour quelqu'une d'entre nous, son élaboration écrite ne s'ensuit pas. Le cartel nous apparaît comme un lieu qui pourrait soutenir ce travail d'écriture. Mais en même temps persiste une certaine crainte qu'en cartel, écrire pourrait être vécu comme une obligation, ce qui alors bloquerait la mise au travail.

Il y a là comme une sorte de point névralgique, où se recourent plusieurs observations.

Pour notre petit groupe, il y a donc cette tension entre le vœu de trouver un soutien au travail d'écriture, et la crainte de s'y sentir obligée. C'est une pensée similaire qu'exprime un autre membre de l'école, profane aussi en la matière, auquel j'ai posé la question de son rapport au cartel : pour lui, le cartel est plus contraignant qu'un groupe de travail, car il sert à la production. Il lie donc cartel et production dans le sens d'une contrainte, qui renvoie aussi pour lui au peu de disponibilité qui est la sienne.

Cette idée de contrainte me semble affleurer aussi dans les débats qui ont cours en ce moment à l'École, cette fois au niveau de l'articulation entre cartels et École. En même temps que s'y exprime la nécessité que l'École soutienne et reconnaisse le travail des cartels à la mesure de l'enjeu d'école qu'ils représentent, se fait entendre par exemple l'idée que trop d'accent serait mis sur l'écrit et le travail fini, ce qui n'encouragerait pas le passage au public. Une remarque émise lors d'une réunion récente sur ce sujet, me paraît bien résumer ce courant qui affleure : « dans une école de psychanalyse, le mot qui nous fait le plus nous taire, c'est le mot pouvoir ». Il semble que l'articulation École / cartel ne soit pas sans porter celle de l'articulation demande / désir, avec un risque toujours présent que ce qui est : nécessité de rigueur, vire du côté de l'injonction. Il semble qu'une inversion soit toujours prête à ressurgir, qui ferait passer du côté d'un objectif la production du cartel, quand elle ne peut en être conçue que comme l'effet. Formulé au coin du bon sens par quelqu'un qui n'est pas un profane en la matière, ça donne : « Le cartel, *ce n'est pas une machine à fabriquer des textes*. Si deux ou trois arrivent à cette nécessité d'écrire, et les autres à faire leur chemin », c'est ce qu'on peut en attendre. De la contrainte à la nécessité d'écrire, un pas qui se franchit en cartel ?

Pour en venir à ce bref passage en cartel, nous étions deux de ce petit groupe à y participer. Peut-être cette position paradoxale par rapport au fait d'écrire est-elle la trace qui nous reste de cette petite année de travail en cartel. Ou bien plutôt lui était-elle préalable et elle n'aura pu y être levée : ainsi aura-t-elle contribué à sa fin prématurée, en bloquant le transfert de travail.

Toujours est-il qu'à l'époque, c'était avant notre inscription à l'École, nous ignorions tout de ce qu'est un cartel, de ce qu'est un plus-un, nous nous en remettions aux deux qui paraissaient savoir. Malgré ce qu'ils ont tenté de nous transmettre, et les textes qu'ils nous ont incitée à lire, je pense que nous n'étions pas sans réticence, ou pour le moins sans scepticisme quant au bien-fondé de ce vocabulaire insolite (cartel, plus-un), de son caractère hermétique, de la complexité qu'il nous semblait induire.

Cela pose la question : comment présenter à un non initié cette formation de travail à plusieurs qu'est le cartel ? Suffit-il d'en énoncer la forme, comme Lacan l'a fait dans l'Acte de fondation ? Suffit-il de compter sur l'énoncé et le respect de la forme pour que s'en produisent les effets attendus ? Dans quelle mesure un commentaire théorique doit-il tenter d'en introduire la logique ? Le côté obscur ne risque-t-il pas de fermer la porte, ou de l'ouvrir à trop de suppositions imaginaires ? Comment faire pour que les mots cartel, plus-un, nécessairement hors du commun, de devoir rendre compte du caractère inédit de la chose, perdent un peu de leur résonance cryptée, *énigmatique*, ou pour que ce caractère ait un autre effet que de sidération, ou de renvoi à une mantique ?

Cette question me semble se poser d'autant que le travail en cartel n'est pas réservé aux membres d'une École, ni même à des analystes, mais qu'au contraire, c'est bien au cartel que Lacan donne la préférence pour l'entrée à l'École. Cette question, qui revient finalement à celle de la transmission, me semble aussi renvoyer au gap qu'il y aurait, dans une École, entre des « profanes » et ceux, « élevés dans le dispositif cartel », pour lesquels ce mode « inaugural » de travail à plusieurs, pourrait se teinter de quelque chose comme une habitude.

À s'en référer aux journées d'avril 1975³, on voit qu'il n'a pas suffi que la forme cartel soit épelée dans l'Acte de fondation, pour que ce qu'en attendait Lacan se réalise. Bel et bien par lui nommée, et par là amenée à l'ex-sistence, la chose cartel semble être restée à peu près lettre morte pendant 11 ans, puisque n'y étaient ni respecté le petit nombre, ni déterminé le plus-un, ni effective la permutation, ni mise en pratique sa fonction de gond, d'entrée à l'école. « Une chose n'ex-siste, ne commence à jouer, qu'à partir du moment où elle est bel et

³ *Lettres de l'École freudienne*, n°18, avril 1976, sur Les journées des cartels d'avril 1975. Les numéros de page entre parenthèses dans la suite du texte y renvoient.

bien par quelqu'un nommée » (p. 266) (y dit Lacan de l'inconscient nommé par Freud).

N'a-t-il pas fallu que Lacan en arrive à un point d'élaboration avancé, qui lui permette de relire après-coup la forme 3 + 1 du cartel comme une anticipation du nœud borroméen, pour qu'il puisse alors vraiment en soutenir la pratique à l'EFP ?

Et Lacan, visant par ces journées à ce que les analystes s'intéressent au cartel, n'est-il pas amené à tirer du côté d'un savoir sur le cartel, comme il le dit en concluant : « je crois que j'ai quand même avoué ce qu'il y a derrière cette espèce de proposition tâtonnante que représente le cartel. Ça fera peut-être quand même qu'on saura un peu plus ce que je veux dire tout au moins » (p. 258). Il y a à savoir, un minimum, ou au moins à savoir que « derrière cette espèce de proposition tâtonnante », il y a quelque chose sur quoi elle se fonde, quelque chose à mentaliser, dirais-je.

La méthode employée par Lacan lors de ces journées est non moins enseignante que les éléments qu'il apporte. Dans la façon dont il procède, s'effectue une sorte de nouage entre l'expérience de chacun, le savoir à en extraire, et ce qu'il cherche lui-même à formuler : ce en quoi le cartel serait un moyen de traiter le réel du groupe.

Après un premier temps d'échange, il annonce que s'il a souhaité mettre à l'ordre du jour de ces journées ce « grafouillage », comme il appelle « cette chose » qu'il a écrite dans l'Acte de fondation, c'est pour qu'on s'y intéresse, et pour qu'on s'y intéresse en tant qu'il s'agit d'une question. Ajoutant aussitôt qu'il n'en pose la question que parce qu'il a la réponse.

Ce qui est d'emblée remarquable, c'est que le versant de la production est laissé de côté par Lacan lors de ces Journées, qu'il axe toutes entières sur la vie du cartel. Et notamment il n'y est plus question, concernant la Plus-une personne, de cette charge qui lui est attribuée dans l'Acte de fondation, de sélection, discussion et issue à réserver au travail de chacun. Quelque chose s'en trouve allégé, remis dans le bon sens, de ce qui pourrait facilement glisser à être interprété, de l'Acte de fondation, en termes d'injonction à produire.

Je relèverai en passant comment Lacan, au moment où il évoque la fonction de gond du cartel, se trouve devoir insister pour que ce qu'il dit ne soit pas interprété dans le mauvais sens, comme un dictat : il semble qu'il y ait lieu d'insister, au sein même de l'École fondée par lui, pour que ce qu'il pose dans le registre de l'évidemment souhaitable — ici, l'entrée à l'École « au titre d'un cartel » et « à plusieurs têtes » — ne se retrouve transformé en condition sine qua non : dans ce cas de figure, condition d'entrée à l'École. Même remarque lorsqu'au début des journées, il invite qui voudra bien à s'exprimer : « j'aimerais que se déclare qui voudra bien, puisqu'il est certain que je ne peux pas interroger chaque personne et transformer cela en réponse obligatoire. » (p. 221)

Alors comment Lacan s'y prend-il pour que sorte de l'état de grafouillage ce qu'il a anticipé dans l'Acte de fondation ? Lacan invite donc chacun, à partir de sa propre expérience, à penser le fonctionnement du groupe auquel il a participé. Ce mot « penser », à la relecture, m'est apparu comme essentiel, tant il revient comme un leitmotiv dans la façon dont Lacan formule cette invite (huit fois dans la première partie). Avec parfois des variantes : « s'apercevoir », « régler son attention ». En voici quatre extraits :

p. 224 : Peut-être avez-vous *pensé* au fonctionnement effectif du cartel, ça me semble être un point tout à fait capital pour donner si je puis dire un style analytique aux réunions d'un cartel, (parce que ce plus-un il est toujours réalisé...)

p. 226 : des analystes pourraient s'apercevoir que dans un groupe, il y a toujours un plus-un et *régler leur attention* là-dessus.

p. 230 : nous avons quand même suggéré que cette personne, qui est en quelque sorte l'écho du groupe, existe dans tout fonctionnement de groupe, à ceci près que personne n'y *pense*, et qu'il conviendrait que les analystes ne la méconnaissent pas...

p. 251 : En réalité, rien que le fait de m'être exprimé comme ça aurait dû suffire à ce que, plus-une, *on s'en aperçoive*, quand même, parce qu'on ne voit pas pourquoi autrement j'aurais détaché d'un groupe ce plus-une qui devient une *énigme*.

Lacan exhorte à penser, pour ne pas laisser devenir une *énigme* ce qui ne l'est donc pas.

Ce n'est pas du côté de l'*énigme* qu'est à situer le caractère opératoire de ce plus-une.

Ceci comme en réponse à la personne qui suggérerait que si quelque chose a fonctionné comme plus-une dans son groupe de travail, c'est peut-être parce que lui-même ne savait pas ce qu'il en était (p. 222).

Penser au fonctionnement du cartel, penser à la fonction de la Plus-une : oui, mais dans quelle mesure est-ce saisissable par la pensée ? Si la visée du cartel paraît claire : éviter le leader, donner un style analytique au cartel (p. 224), sortir de la nécessité qui se cristallise du fonctionnement de tout groupe (p. 245) ; si le montage cartel qui répond à cette visée est explicite : un petit nombre pour que chacun porte son nom, un plus-une pour que tous tiennent ensemble d'être chacun ce qui tient le groupe — le processus à l'œuvre à travers ce montage reste lui, difficile à penser.

C'est que le nœud borroméen, à quoi en cette année de tournant théorique Lacan réfère la structure du cartel, « le mental le pense difficilement, le mental y est très inadapté », dit-il (p. 267). L'année suivante, lorsqu'il travaillera sur différentes possibilités de nœud dans son séminaire sur Joyce, il dira : « La cogitation de cette nouvelle géométrie fait éprouver à l'imagination une résistance qui me frappe pour l'avoir moi-même éprouvée » (16 décembre

1975, p. 49⁴). Ou encore : « Celle-ci [la considération du nœud] est constituée par une géométrie que l'on peut dire interdite à l'imaginaire, car elle ne s' imagine qu'à travers toutes sortes de résistances, voire de difficultés » (9 décembre 1975, p. 31). Le réel étant dépourvu de sens (13 avril 1976, p. 135), le réel du nœud résiste à l'imagination. Or, dira aussi Lacan, « tout ce que nous pensons, nous en sommes réduits à l'imaginer » (17 février 1976, p. 92). Voilà qui peut peut-être éclairer la proposition étonnante de Lacan : « que chacun s' imagine être responsable du groupe, avoir comme tel, comme lui (le plus-un), à en répondre » (p. 254). Inadapté au nœud, le mental — au moyen du « s' imaginer » — resterait cependant la voie par où passer pour que se réalise le cartel ?

N'y a-t-il pas là un recours surprenant à l'*imaginaire*, dont la cure vise justement à se déprendre ? Mais là, ce ne sera pas à tort que chacun s' imagine, dit Lacan, « puisqu'en fait, ce qui fait nœud borroméen est soumis à cette condition que chacun soit effectivement, et pas simplement imaginativement, ce qui tient tout le groupe ». Ce qui tient tout le groupe, et non celui qui tient tout le groupe. Le ce, qui rompt absolument avec la dimension spéculaire d'un « celui », évoque manifestement la place, la fonction, du 4^{ème} rond qui permet le nouage des 3 autres en un nœud borroméen. Renvoyant au réel de la position dans la structure, le « ce », indépendant de la personne qui l'incarne, reste inaccessible à l'imagination, à la *substance pensante*, comme Lacan désigne ce qu'est une personne.

Ce que j'en comprends, c'est que malgré cela, ou justement pour cela, il s' agit de s' imaginer, pour que cette substance pensante puisse rejoindre, ou du moins ne pas faire obstacle à la prise de chacun dans la structure de nœud qui conditionne le cartel. Le sens est à convoquer pour que s'y retrouve la personne — substance pensante. Le « s' imaginer » n' impliquerait l' imaginaire que dans la mesure où il est à rapporter au sens, qui est à situer « dans le champ entre l' imaginaire et le symbolique » (17 février 1976, p. 92).

Mais avec la référence au nœud, l' imaginaire est aussi convoqué dans une autre direction, là où l' inadaptation du mental au nœud peut donner, dit Lacan, « comme un pressentiment, si l'on peut dire, de ce que pourrait bien être en fin de compte le trou en question » : soit ce que Freud a nommé l'*Urverdrängt*, « cet inconscient [qui] a pour propriété de n'être qu' aspiré par ce trou » (p. 267).

« J'ai quand même avoué », dit Lacan. En a-t-il dit plus qu'il ne pensait souhaitable pour laisser aux analystes le temps et la place de penser par eux-mêmes la chose, à partir de l' expérience relancée ? Ou bien était-ce nécessité

⁴ J. Lacan, *Le sinthome, Séminaire Livre XIII*, Seuil, Paris, 2005.

que d'aller jusqu'à ce point de réel où il ancre le cartel ? Ce mot « avoué » serait-il la marque d'une tension entre : en dire assez, sans en dire trop ?

Alors à cette question : comment présenter le cartel à un non initié ? j'ajouterais : en un temps qui n'est plus celui de son invention, proposée à des analystes tous également profanes en la matière, mais un temps qui n'est plus non plus celui où sa pratique est devenue évidence, pour toute une génération d'analystes. Aujourd'hui, beaucoup de choses ont été écrites sur le cartel par des analystes qui s'y sont intéressés, et qui ont toujours quelque réponse à apporter aux questions que se posent les profanes.

Mais au-delà, lors de réunions récentes, j'ai pu constater comment même pour des personnes habituées au travail en cartel, des questions peuvent ressurgir, qu'une réponse théorique peut facilement venir clore. Par exemple lorsqu'un des membres d'un cartel le quitte, sans que ce soit vécu par ceux qui restent comme une dissolution, car dans l'attente d'un nouveau membre, ils continuent à travailler. Ils ne déclarent donc pas la dissolution, mais déclareront pourtant comme nouveau le cartel qui se sera reformé. Ce 4 + 1 du cartel, qu'« on est bien obligé de poser a priori » comme a dit quelqu'un, n'est pas sans continuer de donner du fil à retordre à la pensée.

Lieu d'inscription des cartels, l'École n'a-t-elle pas elle aussi à faire avec cette tension, entre ce qu'elle peut apporter comme réponse, de là où tout un savoir sur le cartel a été élaboré, et la place à laisser à ce qui, de l'expérience, en renouvelle le questionnement là où cette expérience échappe à la pensée ?